

Compte rendu de la réunion des formateurs du 13 février 2024

14 personnes participantes.

Ateliers

Jean-Pierre demande de faire le point sur leur activité.

Anny et Robert exposent que dans l'atelier du 16ème une petite expérience a été menée avec la présentation d'un sujet permettant aux apprenants de lire et comprendre un QR code.

Bruno indique que l'on peut trouver sur You Tube divers tutos très utiles.

Dans ces cas, il faudra mettre un lien pour les retrouver facilement.

Une discussion s'est engagée sur les autres thèmes qui pourraient faire l'objet d'un petit exposé.

Par exemple, montrer aux apprenants comment fonctionne l'aide à distance par un formateur.

Il convient d'en démystifier l'usage car beaucoup de personnes ont des craintes de confier leur ordinateur à une tierce personne.

Les petits exposés devraient être accessibles à tous les formateurs dans la partie privée du site.

Les contenus des tutos ne peuvent pas y être stockés car le site n'est pas conçu pour ça.

Marianne expose quelques problèmes pour remplir le fichier nominatif de l'atelier pour chaque séance.

Jean-Pierre indique qu'il ya eu quelques difficultés avec le fichier d'origine et les copies mais que cela a été rétabli.

A l'atelier Nicot après des remarques adressées par la Mairie du 7ème aux usagers de la salle sur son entretien, Jean Michel expose qu'il conviendrait de répondre en leur signalant les petits défauts : pieds de la table instable, fermeture de la porte, chaises cassées etc.

Robert indique qu'un projecteur est laissé à Jean-Nicot mais qu'il manque un petit câble HDMI. Chaque atelier décide de l'ouverture ou fermeture pendant les vacances, les apprenants en sont prévenus.

Fonctionnement

Jean-Pierre indique qu'Yves lui a donné la lettre qui autorise la déduction fiscale des cotisations ; Il est constaté que cette lettre demeure applicable.

Jean-Pierre informe les formateurs sur la réunion du groupe de travail prévu qui s'est tenue à Bausset le lundi 12/02/2024 pour examiner les modifications éventuelles du statut de l'Association.

Le groupe a constaté que ces modifications concernent principalement :

- l'actualisation de l'objet et buts de l'Association

Il est rappelé qu'à l'origine, celle-ci a été instituée pour aider les seniors à la mémorisation informatique de leurs souvenirs et reconstitution de leur passé. Après lecture des articles en cause il apparaît que les valeurs de solidarités et d'échanges énoncées devaient sous-tendre les actions de formation en informatique entreprises pour réduire la fracture numérique qui isole les plus âgés.

Compte tenu de l'accélération de la société vers le tout numérique, le domaine de l'Association s'est transformé et son activité s'est axée sur l'initiation, l'aide au numérique des seniors. Il apparaît donc nécessaire d'actualiser le statut en fonction des nouveaux objectifs ;

- le conseil d'administration

Lors des dernières assemblées générales les participants avaient été tous retenus pour constituer le conseil.

Les catégories (membres actifs cotisants, membres formateurs, membres bienfaiteurs et d'honneur) et les collèges désignant le nombre d'administrateurs doivent être mieux définies pour disposer d'un conseil représentatif ainsi que des organes exécutifs (bureau, commissions) plus permanents ;

- le siège social

A l'origine situé à la Maison des associations du 7ème, rue Amelie. Il a été déclaré comme tel au Journal Officiel. Cependant, actuellement à la suite de la restructuration des Associations par la Mairie de Paris, le siège a été déplacé à la Maison des Associations rue Boylesve dans le 16ème. Il y reçoit le courrier et papiers officiels. Il faut mettre en harmonie ces dispositions.

Le groupe de travail a élaboré un avant projet de statut qui sera présenté aux formateurs afin de recueillir leurs observations avant le texte définitif qui sera soumis au vote de l'Assemblée.

Gestion des adhérents

La gestion informatique du fichier doit être reprise et actualisée. Après échanges, Sophie et Frédéric acceptent de s'en occuper.

Divers

La prochaine réunion des formateurs aura lieu le 27 février 2024.

L'Assemblée Générale annuelle sera probablement fixée au 25 avril 2024 dans la salle du Moulin des Lapins à 17H.

Fin de la séance à 11H45.